

TRANSFUSION SANGUINE

HOSPITALISATION A DOMICILE



- 1 Le patient a déjà été transfusé dans un établissement hospitalier
- 2 Le patient ne présente pas de saignement actif, son état cardiovasculaire est stable
- 3 Le patient présente un état général dégradé, est dans l'incapacité de se déplacer
- 4 Le patient ne nécessite pas de transfusion en urgence : transfusion de 1 concentré globulaire par jour maximum à domicile
- 5 Présence d'un accompagnant à domicile 2 heures après la fin de la transfusion



AUTRES PRISES EN CHARGES

HOSPITALISATION A DOMICILE

- 1 Assistance respiratoire, sortie d'hospitalisation précoce, nursing lourd, nutrition entérale, nutrition parentale,...
- 2 Selon la situation, ces modes de prises en charge peuvent justifier la prise en charge hospitalière
- 3 Selon l'état général du patient, les comorbidités, tout patient nécessitant des soins complexes est susceptible d'être pris en charge en HAD
- 4 Pour toute demande spécifique, contactez-nous !

Pour toute demande, contactez-nous par téléphone ou par mail

06 69 14 43 65 / 03 87 06 60 50

Mail : inf-had@ch-sarreguemines.fr



CENTRE HOSPITALIER SARREGUEMINES



Les prises en charge

HOSPITALISATION A DOMICILE

Pour toute demande, contactez-nous par téléphone ou par mail

06 69 14 43 65 / 03 87 06 60 50

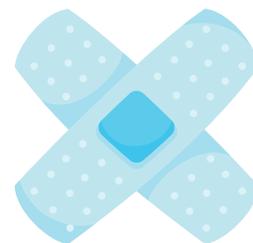
Mail : inf-had@ch-sarreguemines.fr



SOINS PALLIATIFS

HOSPITALISATION A DOMICILE

- 1 Equipe pluridisciplinaire disponible en collaboration avec l'EMSP (Equipe Mobile de Soins Palliatifs)
- 2 Accompagnement du patient et de son entourage ayant une pathologie grave, évolutive, avec un pronostic vital engagé
- 3 Soulagement de la douleur, physique et psychologique par tous les moyens et thérapeutiques disponibles
- 4 Respect de la dignité des personnes, ainsi que des choix du patient, soutien de l'entourage
- 5 Equipe paramédicale disponible 24h/24, médecin de garde joignable 24h/24



PANSEMENTS COMPLEXES

HOSPITALISATION A DOMICILE

- 1 Plaies complexes et/ou multiples (escarres, ulcères, stomie compliquée, etc)
- 2 Plaies compliquées nécessitant un passage quotidien ou une réévaluation régulière de la stratégie thérapeutique
- 3 Possibilité de traiter avec des pansements réservés à l'usage hospitalier : TPN (thérapie par pression négative), Actigraft, Natrox par exemple
- 4 Possibilité d'associer des traitements antalgiques spécifiques, type MEOPA par exemple
- 5 Suivi des plaies par photos, envoyées régulièrement au médecin référent



TRAITEMENTS INTRAVEINEUX

HOSPITALISATION A DOMICILE

- 1 Le patient nécessite un traitement par voie veineuse
- 2 Le traitement peut être un médicament de la réserve hospitalière
- 3 L'état de santé du patient nécessite plusieurs passages infirmiers par jour
- 4 Le traitement ne doit pas forcément avoir été initié à l'hôpital
- 5 Une voie d'abord veineuse est possible